



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 3 du Comité Directeur du 6 Septembre 2022

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

Mmes Chloé CULIE, Nadège MAIGNAN, Sylvie ROQUES ; MM Frédéric ANTONIO, Laurent AUGER, Guy BLAISON, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Kevin GALIBERT, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Joël GRIS, Bernard MOMMEJA, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

MM. André DEYMIE, Serge JEGAT, Patrick MARTINEZ, Christian PIGOT.

ASSISTENT A LA REUNION

Mme. Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative chargée des Pratiques)

M. Sébastien ALE (Chargé de Développement)

M. Madjide AMER-SAÏD (CT PFF)

1. Informations du Président

Le Président ouvre la séance tout en souhaitant que la saison puisse aller à son terme et cela dans de bonnes conditions.

Le Président renouvelle ses condoléances à Monsieur Michel SALVETAT, dirigeant du club de Lavour FC, suite au décès de l'épouse de ce dernier.

Le Président informe les Membres du Comité Directeur de la nomination de Madame Chantal DELOGE au poste de Secrétaire Générale de la LFO, en remplacement de Madame Laurence MARTINEZ.

Au nom du Comité Directeur, le Président souhaite la meilleure réussite à Madame Chantal DELOGE dans ses nouvelles fonctions.

2. Domaine Financier

1. Indemnités kilométriques

Les indemnités kilométriques sont fixées à 0,446 € / km.

Les Membres du Comité Directeur valident à l'unanimité le montant de l'indemnité kilométrique fixé à 0,446 € / km.

2. Barème CDA (voir Annexe)

Le barème des indemnités d'arbitrage reste inchangé par rapport à la saison précédente hormis l'indemnité kilométrique.

En effet, le barème fixé pour les compétitions organisées par la LFO n'a pas évolué. Un groupe de travail a été mis en place pour procéder à une harmonisation des indemnités entre la Ligue et les Districts.

Les Membres du Comité Directeur valident à la majorité le barème des indemnités d'arbitrage.

3. Subventions des journées de rentrée U13/U11/U7/U9

Sont proposées à la revalorisation, les subventions des Journées de Rentrée à 400 euros.

Le club organisateur percevra le montant de la subvention par rapport à l'accueil et l'organisation de la journée).

Les Membres du Comité Directeur valident à l'unanimité cette subvention pour les journées de rentrée.

3. Compétitions

1. Point sur la reprise des compétitions

Monsieur Madjide AMER-SAID, CTD PPF, prend la parole pour préciser que la sécheresse actuelle entraîne l'indisponibilité de certains terrains.

Le CTD PPF explique que la position de la Commission des Pratiques est de ne pas reporter les journées de compétitions prévues dans les prochaines semaines. Toute interdiction doit émaner des services de l'état et doit concerner tous les sports sur herbe.

Dans l'état actuel des choses, il n'y a donc pas lieu de modifier les plannings.

2. Réunions de Rentrée des Educateurs

Ces Réunions sont programmées comme suit :

Secteurs 1 et 2 :

- Jeunes (U15 à U19) ⇒ **Lundi 5 septembre 2022 à 20 H à TERSSAC** – salle du Pastel (Rue de la Garance / près du stade)
- Foot à 8 (U11 et U13) ⇒ **Vendredi 16 septembre 2022 à 20 H à ALBI** – club-house du stade Rigaud
- Foot à 5 (U7 et U9) ⇒ **lundi 19 septembre 2022 à 20 H à ALBI** – club-house du stade Rigaud.

Secteurs 3 et 4 :

- Jeunes (U15 à U19) ⇒ **vendredi 9 septembre 2022 à 20 H à SAÏX** – salle polyvalente du Lévezou (53 route de Sémalens – 81710 Saïx)
- Foot à 8 (U11 et U13) ⇒ **lundi 12 septembre 2022 à 20 H à CASTRES** – Maison des Association (Place du 1^{er} mai)
- Foot à 5 (U7 et U9) ⇒ **samedi 17 septembre 2022 à 10 H à CASTRES** – Maison des Association (Place du 1^{er} mai)

3. Journées de Rentrée

- **Journée de Rentrée U15 :** le samedi 10 septembre 2022

Pour cette journée de rentrée, il a été difficile de trouver un site unique. Les clubs intéressés ont été invités à se mettre en relation pour organiser des plateaux à 3 ou 4 équipes.

- **Journée de Rentrée U13 :** Au SEQUESTRE, le dimanche 18 septembre 2022 :

1 Groupe le matin, et 1 l'après-midi. *(Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 11 septembre)*

- **Journée de Rentrée U11 :** Au SEQUESTRE, le dimanche 25 septembre 2022 :

1 Groupe le matin, et 1 l'après-midi. *(Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 18 septembre)*

- **Journée de Rentrée U7&U9 + U7 à U11 F :** A MAZAMET (PONT DE L'ARN), le dimanche 2 octobre 2022 :

U7 matin et U9 après-midi. *(Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 25 septembre)*

4. Arbitrage

1. Formations Initiales à l'Arbitrage

Deux sessions sont prévues :

- 2 et 8 /9 octobre 2022
- 12/13 et 19 novembre 2022

2. Effectifs des Arbitres

A la date du 31 août 2022, 115 arbitres avaient introduit une demande de licence. Les effectifs sont donc en augmentation par rapport à la saison 2021-2022.

Beaucoup moins d'arrêts que lors des saisons précédentes ont été constatés.

3. Stages de Rentrée des Arbitres

Le stage de rentrée des arbitres seniors a eu lieu le 3 septembre à SAIX, avec la présence de 48 arbitres seniors.

Le rattrapage aura lieu le 8 octobre.

Le District du Tarn du Football remercie la mairie de SAÏX et le club de LA CREMADE FC pour la mise à disposition des installations et leur accueil.

Le stage de rentrée des Jeunes Arbitres aura lieu le 10 septembre à GRAULHET.

5. Instances

1. Dossier de LAGRAVE AS

Le Secrétaire Général retrace les différentes étapes du traitement de ce dossier, pour lequel la décision a en définitive été renvoyée devant Comité Directeur.

Il propose la résolution suivante, qui est soumise au vote des Membres du Comité Directeur ;

Ayant pris connaissance du dossier, les Membres du CD décident que le montant du nouveau jeu de maillots (338 euros) fourni au club de LAGRAVE AS à l'occasion de la Finale de la Coupe du Tarn sera facturé à ce club.

Ce montant sera prélevé sur le compte club. Le club de LAGRAVE AS pourra conserver ce jeu de maillots.

La résolution ci-dessus est adoptée à la majorité des Membres présents du Comité Directeur.

Cette décision est susceptible de recours en deuxième et dernier ressort près la Commission Régionale d'Appel de la Ligue dans les conditions de délai et de forme de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F (Article 101 des RG de la LFO).

2. Lieu de l'Assemblée Générale d'hiver

L'AG d'hiver aura lieu le vendredi 18 novembre en soirée. Un lieu dans le centre du département sera privilégié.

3. Réunion des nouveaux secrétaires de clubs

La réunion d'information des nouveaux secrétaires de clubs aura lieu le mercredi 28 septembre 2022 au siège du District à GRAULHET.

4. Mise à jour des Commissions

Patrick MARTINEZ conserve la Présidence de la Commission des Pratiques

Benjamin VALERY quitte la Commission des Pratiques section Jeunes.

Les Membres du Comité Directeur en prennent note.

Bernard MOMMEJA propose de prendre la Présidence de la Commission Communication.

Cette nomination est validée à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur

Candidature de Monsieur Bernard PAYRASTRE à la Commission des Litiges et Discipline.

Cette candidature n'est pas validée à la majorité des Membres présents du Comité Directeur.

6. Questions et Informations diverses

1. Engagements

Actuellement, 11 équipes sont engagées en Interdistricts U19, dont 8 équipes Tarnaises.

2. Lieu des Finales

Monsieur Madjide AMER-SAID, CTD PPF interpelle les Membres du Comité Directeur sur le choix du lieu pour les Finales 2022-2023.

En l'absence d'autres questions ou informations diverses, le Président clôture la séance.

**Le Secrétaire Général
Bernard MOMMEJA**



**Le Président
Raphaël CARRUS**





DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL
Commission Départementale d'Arbitrage

Barème applicable à partir du 1er juillet 2022

Distance	Aller + Retour	Barème FFF	0,446 €/km*	35 € (min)*
(La distance kilométrique est basée sur le trajet le plus rapide)				
Indemnités de formation et d'équipement			Centre	Assistant
Jeunes	U14 : Compétitions régionales		30 €	20 €
	U15 : Compétitions départementales		26 €	19 €
	U15 : Compétitions régionales		30 €	24 €
	U16 : Compétitions régionales		30 €	24 €
	U17 : Compétitions départementales		30 €	22 €
	U17 : Compétitions régionales		30 €	24 €
	U18 : Compétitions régionales		37 €	27 €
	U19 : Compétitions départementales		36 €	25 €
	U20 : Compétitions régionales		37 €	27 €
	Gambardella		37 €	27 €
Féminines	Compétitions régionales		40 €	23 €
	Compétitions départementales		34 €	22 €
Seniors	Compétitions départementales	D1	41 €	29 €
		D2, D3 et D4	38 €	25 €
		Senior à 8	34 €	22 €
	Compétitions régionales	R1	60 €	35 €
		R2	50 €	33 €
		R3	45 €	32 €
	Coupe de France	Tour préliminaire, 1 ^{er} et 2 ^{ème} tours	45 €	32 €
		3 ^{ème} et 4 ^{ème} tours	55 €	34 €
		Tours suivant	60 €	35 €
	Coupe d'Occitanie	Jusqu'au 32ème	41 €	29 €
		32ème et 16ème	48 €	30 €
		A partir des 8 ^{ème}	58 €	35 €
	Futsal (forfait soirée)	Compétitions régionales	40€ + km réel avec mini à 54€	
		Compétitions départementales	36 €	
	Futsal jeunes et très jeunes (forfait journée)		36 €	
Foot Entreprise	Compétitions régionales	42 €	37 €	
Foot Loisirs		30 €		
Indemnité match en semaine (hors jours férié et foot entreprise, futsal et loisirs)			16 €	16 €
Indemnité observation			38 €	
Tournois et autres désignations officielles			60 €	